

# ÉVALUATION PROFESSIONNELLE DES ENSEIGNANTS

Jean-Paul BURKIC

Inspecteur de l'Éducation Nationale

# PARCOURS PROFESSIONNEL, CARRIÈRE, RÉMUNÉRATION

- Revalorisation de carrière et rénovation de l'évaluation
- Linéarité et déroulement de carrière automatisé
- Accès à la hors-classe pour tous
- Création d'une classe exceptionnelle
- Deux formes d'évaluation : accompagnement et rendez-vous de carrière



# RENDEZ-VOUS DE CARRIÈRE : QUAND ?

4 RV de carrière avec inspection et entretien professionnel :

- 1<sup>ier</sup> RV pour l'accès au 7<sup>ème</sup> échelon (dans la 2<sup>ème</sup> année du 6<sup>ème</sup> échelon)
- 2<sup>ème</sup> RV pour l'accès au 9<sup>ème</sup> échelon (ancienneté au 8<sup>ème</sup> comprise entre 18 et 30 mois)
- 3<sup>ème</sup> RV pour l'accès à la hors-classe (dans la 2<sup>ème</sup> année du 9<sup>ème</sup> échelon)
- 4<sup>ème</sup> RV pour accéder à la classe exceptionnelle

# 2016 - 2017 : UN DISPOSITIF TRANSITOIRE

Les inspections, avec notation, ont été réservées aux enseignants dont la dernière visite d'inspection remontait à plus de 3 ans et qui étaient :

- au 6<sup>ème</sup> échelon, avec une ancienneté inférieure ou égale à 1 an au 01/09/2016
- au 8<sup>ème</sup> échelon, avec une ancienneté comprise entre 6 et 18 mois au 01/09/2016



# RENDEZ-VOUS DE CARRIÈRE : OBJECTIFS

- Faire le point sur la pratique de l'enseignant et sur les 7 années écoulées.
- Apprécier la valeur professionnelle de l'enseignant.

# RENDEZ-VOUS DE CARRIÈRE : MODALITÉS

- Un calendrier des RV est établi par l'IEN et transmis à l'IA-DAASEN.
- Les RV de carrière sont programmés d'octobre à mai.
- Chaque enseignant est informé individuellement, avant la fin de l'année scolaire précédente.
- Le RV est notifié par l'IEN, au plus tard un mois avant la date prévue pour sa visite.



# RENDEZ-VOUS DE CARRIÈRE : PROTOCOLE

- Pour les PE exerçant une fonction d'enseignement, le RV de carrière comprend une inspection en classe et un entretien avec l'IEN.
- Pour les autres PE, le RV de carrière comprend un entretien avec le supérieur hiérarchique.

# RENDEZ-VOUS DE CARRIÈRE : PROTOCOLE

- L'enseignant pourra se référer à un guide de la rénovation des carrières et s'appuyer la notice qui lui sera préalablement remise, comprenant un document préparatoire à destination des évalués et des évaluateurs sur lequel ils s'appuieront pour le RV.
- Au PORT, des référentiels de pratiques professionnelles sont à sa disposition des enseignants pour guider leur travail et préparer la venue de l'IEN



# RENDEZ-VOUS DE CARRIÈRE : PROTOCOLE

- L'IEN rédige ministère un compte-rendu du RV selon un modèle donné par le. Il porte sur la qualité du travail accompli par l'enseignant.
- L'IEN détermine un niveau d'expertise pour chacun des 11 items du compte-rendu et porte une conclusion littérale.
- Le compte-rendu est transmis à l'IA-DAASEN qui porte l'évaluation finale de la valeur professionnelle de l'agent.

# RENDEZ-VOUS DE CARRIÈRE : PROTOCOLE

- En fin d'année scolaire, le compte-rendu est notifié à l'enseignant qui peut, dans un délai de 3 semaines, formuler des observations par écrit.
- L'appréciation finale de la valeur professionnelle est notifiée dans les deux semaines après la rentrée scolaire suivant celle au cours de laquelle le RV de carrière a eu lieu.



# LA VISITE D'INSPECTION : ENJEU

L'enjeu de la visite d'inspection est de contribuer à la réussite de tous les élèves, en donnant aux maîtres les moyens de mieux évaluer leur action, afin de renforcer ou d'améliorer leur enseignement.

# LA VISITE D'INSPECTION : DÉFINITION

- L'inspection permet d'évaluer la pratique professionnelle du P.E. et de vérifier les apprentissages des élèves.
- Elle vise à s'assurer de la conformité des apprentissages proposés aux élèves, du niveau de leurs acquisitions et de la qualité de l'enseignement qui leur est dispensé.



# LA VISITE D'INSPECTION : CARACTÉRISTIQUES

- L'inspection interroge l'exercice du métier d'enseignant dans son contexte (*classe, cycle, école, secteur, commune*).
- Elle prend en compte l'implication de l'enseignant dans le fonctionnement général de l'école.
- L'échange qui suit le temps de l'observation permet une identification partagée des points forts et des leviers d'évolution de la pratique pédagogique, dans tous les domaines d'action.

# LA VISITE D'INSPECTION : MODALITÉS

Tout enseignant dont la visite d'inspection est annoncée organise la venue de l'I.E.N. : document préparatoire bien renseigné et envoyé au secrétariat avant la visite, écrits professionnels soignés et structurés, cahiers accessibles, installation matérielle, temps d'entretien prévu avec prise en charge des élèves par une tierce personne...



# LA VISITE D'INSPECTION : OBSERVATION

Deux séances d'enseignement :

- ❑ Séance n°1 : une activité (*en maternelle*) ou une discipline (*en élémentaire*) inscrite dans les apprentissages fondamentaux
- ❑ Séance n°2 : au choix de l'enseignant.

# LA VISITE D'INSPECTION : ENTRETIEN

L'entretien va au-delà du simple conseil.

- Il permet à l'enseignant d'exposer son travail, d'argumenter ses choix pédagogiques et d'éclairer le fonctionnement de sa classe.
- Il permet ensuite, à l'appui de constats partagés, d'identifier les atouts et les points d'amélioration de son action, en faisant émerger les composantes d'une pratique efficace.



# LA VISITE D'INSPECTION : ENTRETIEN

L'entretien permet d'identifier les leviers d'évolution, de définir une direction de travail, voire, le cas échéant, un projet de formation et/ou un accompagnement individuel.

# LA VISITE D'INSPECTION : COMPTE-RENDU

Expression écrite destinée à l'autorité académique, le compte-rendu d'évaluation professionnelle rédigé par l'I.E.N., à l'issue de sa visite, se nourrit de trois éléments principaux : le document préparatoire, l'observation de la classe et l'entretien.



# ACCOMPAGNEMENT PROFESSIONNEL

- En parallèle des RV de carrière, individuel ou collectif
- Proposé par l'IEN ou à la demande de l'enseignant ou de l'équipe.
- Évaluation professionnelle des enseignants : renforcement du rôle formatif, de conseil et d'accompagnement.
- Un compte-rendu d'évaluation est communiqué à l'enseignant ou à l'équipe.